Pour les autorités sanitaires locales/des États : Matrice des catégories de risque et des mesures de contrôle de l'infection clinique par le virus Ebola pour les voyageurs malades

CS261177C
18 février 2016 10h42

Voyageurs en provenance de Sierra Leone, du Libéria ou de Guinée

En cas de signes/symptômes compatibles avec Ebola :

1. Signaler le voyageur à l'ETC, à l'établissement d'évaluation ou tout autre établissement médical
2. L'isoler (en chambre individuelle) et suivre les pratiques et protocoles standard de contrôle des infections en milieu hospitalier
3. Établir un historique complet des déplacements/expositions*
4. Si l'historique des déplacements/expositions suggère une exposition à Ebola, utiliser un EPI Ebola**

En l'absence de signes/symptômes compatibles avec Ebola :

1. Signaler le voyageur à l'ETC, à l'établissement d'évaluation ou tout autre établissement médical
2. Suivre les pratiques et protocoles standard de contrôle des infections en milieu hospitalier

Pour tous les patients : le jugement clinique est d'une importance déterminante. Rechercher sans tarder les autres causes potentielles des signes et symptômes du patient dans l'établissement de soins. Prendre en compte les maladies fébriles aiguës, les maladies respiratoires aiguës des voies supérieures/inférieures et les maladies gastro-intestinales aiguës. L'identification rapide de la cause d'une maladie aiguë chez un PUI permet une prompte mise en place du traitement et la résolution des symptômes.

Personne sous surveillance (acronyme anglais PUI) : signes/symptômes compatibles avec Ebola ET un facteur de risque épidémiologique durant les 21 jours précédant l'apparition des symptômes

Signes/symptômes compatibles avec Ebola : fièvre, maux de tête violents, douleurs musculaires, faiblesse, fatigue, diarrhée, vomissements, douleurs abdominales (d'estomac) ou hémorragies inexpliquées (hématome ou saignement)

*Établir un historique complet des déplacements, des expositions aux maladies et notamment au virus Ebola, et des antécédents médicaux, notamment en ce qui concerne les vaccins et les prophylaxies contre d'autres maladies infectieuses. L'évaluation de l'exposition au virus Ebola consiste notamment à poser des questions sur : les éventuels contacts avec des personnes gravement malades, comme dans le cas de soins à domicile ou dans un établissement de santé ; la participation à des rites funéraires tels que la préparation de corps destinés à être inhumés ; toute activité professionnelle au sein d'un laboratoire où des échantillons humains sont manipulés ; la manipulation d'animaux ou de carcasses d'animaux sauvages pouvant être porteurs du virus Ebola (c'est-à-dire des primates non humains et des chauves-souris) ; et l'historique de l'activité sexuelle, en particulier si le/la patient(e) a eu un contact sexuel avec un homme ayant guéri d'Ebola (par exemple, activité sexuelle orale, vaginale ou anale).

**EPI pour Ebola :

- Pour les PUI souffrant de vomissements, de diarrhée ou d'hémorragies visibles, l'EPI comprend : blouse ou combinaison imperméable à usage unique ; appareil respiratoire APR avec cagoule ou respirateur N-95 certifié NIOSH ; en cas d'utilisation d'un respirateur N-95, une cagoule chirurgicale et un écran facial intégral jetables sont requis ; deux paires de gants d'examen jetables avec extensions de poignets ; couvre-bottes jetables ; tablier jetable (facultatif)
- **Pour les PUI ne souffrant pas de vomissements, de diarrhée ou d'hémorragies visibles, l'EPI comprend :** blouse à usage unique résistant à la pénétration de fluides ; écran facial ; masque ; deux paires de gants d'examens avec extensions de poignets pour les gants externes

http://www.cdc.gov/vhf/ebola/healthcare-us/ppe/guidance.html

Département américain de la santé et des services sociaux
Centers for Disease Control and Prevention (CDC)